

ÉCOLOGIQUES & 100% FRANÇAIS

- Dispositif permettant la réutilisation de l'eau de pluie pour un usage domestique, hors consommation alimentaire.
 - usage intérieur : alimentation des WC, du lave-linge* & nettoyage des sols
 - usage extérieur : arrosage des plantes, nettoyages des véhicules
- Système conforme à la norme NF P 16-005 : Norme précisant les règles de dimensionnement, mise en oeuvre, mise en service, entretien & maintenance des cuves de réutilisation des eaux de pluie
- Fabriquées et assemblées en France



MANIABLES & TOUS TERRAINS

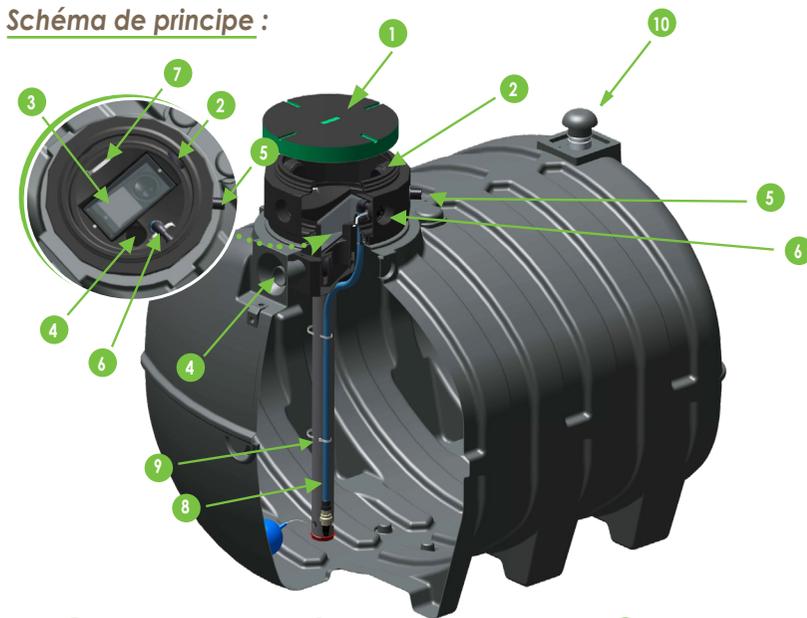
- Cuve en Polyéthylène Haute Densité garantissant robustesse et légèreté
- Modèle renforcé - à enterrer - convenant à tous types de terrain
- Tenue en nappe phréatique : 1 m maxi depuis le fond de la cuve.
- Mise en oeuvre et entretien simple



DESRIPTIF FILIÈRE

- Ouvrage de collecte et de réutilisation des eaux de toitures (eaux pluviales) de 3 000 à 20 000L.
- Modèle renforcé acceptant jusque 60 cm de remblai au dessus de la génératrice supérieure, sans dalle de protection dans le cas d'une pose sous espaces verts & sans surcharge ponctuelle.
- Dispositif équipé d'un système de filtration et d'aspiration avec crépine, prêt à être raccordé à une pompe immergée ou de surface.

Schéma de principe :



- | | | |
|-----------------------|---|--------------------------|
| 1 Tampon de fermeture | 5 Passe câble | 9 Dispositif anti-remous |
| 2 Entrée | 6 Passe paroi 1" fileté (pompe) | 10 Apport d'air |
| 3 Filtres (grilles) | 7 Poignée | |
| 4 Trop plein | 8 Tuyau d'aspiration avec crépine et flotteur | |

FONCTIONNEMENT

La récupération des eaux pluviales se fait en 5 étapes :

- **La collecte** des eaux de toiture.
- **La filtration** : les effluents traversent deux grilles successives. Filtration inférieure ou égale à 1 mm.
- **Le stockage** : les effluents sont ensuite dirigés vers la cuve par le biais d'un dispositif anti-remous évitant ainsi la remise en suspension des matières décantées.
- **La réutilisation** : par le raccordement d'un système de pompage (pompe de surface, immergée ou encore gestionnaire).
- **Le trop plein** : lorsque la cuve est pleine, l'excédent d'eau est rejeté au milieu naturel ou au réseau de collecte.

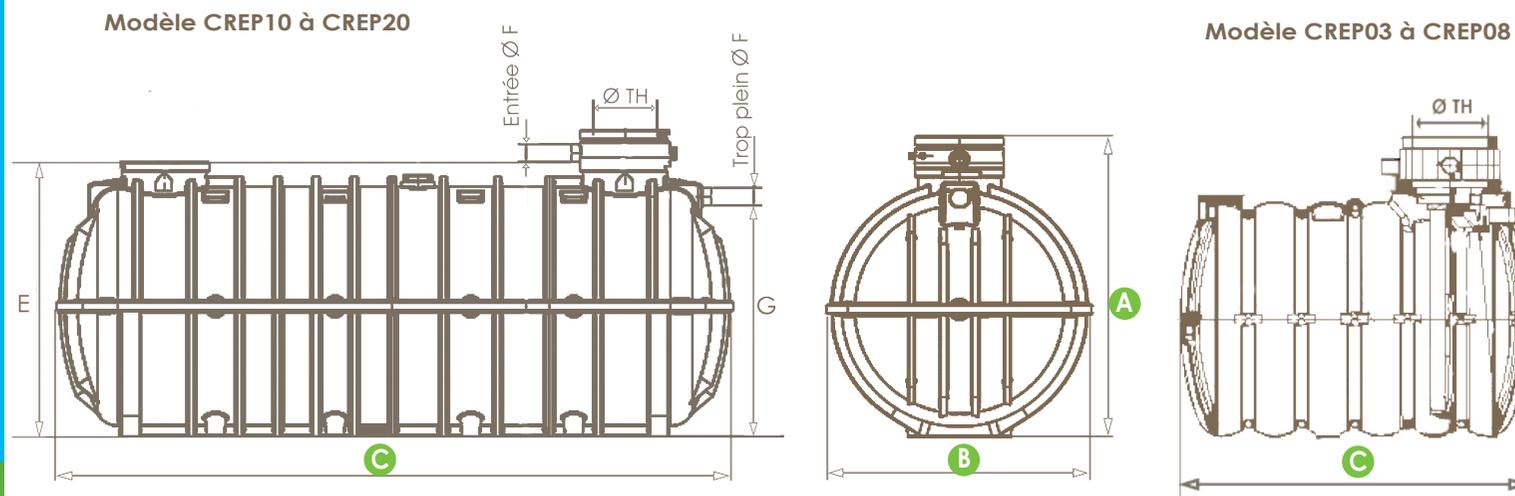
ENTRETIEN ET GARANTIE

- **Nettoyage** de l'ensemble des filtres (panier de filtration) & **vérification** de l'état de la crépine d'aspiration (accessible en soulevant le panier par les poignées), 2 fois par an.

- **Vidange complète & nettoyage de l'intérieur de la cuve**, une fois par an. (s'assurer à l'aide du piézomètre que le niveau de la nappe phréatique ne dépasse pas 1 m par rapport au fond de la cuve).

- **Couverie** : garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de la livraison de la cuve **Hydrostock**.

DIMENSIONS HORS TOUT



Dimensions en mm

Volume (L)	Réf	Dimensions en mm							Masse (kg)	Options	
		A	B	C	Ø TH	E	Ø F	G		Rehausse TH	Ceintures d'ancrage
3000	CREP03	1854	1450	2265	490	1623	100	1310	150	RH500 (250 mm)	1 x CA10M510KG-2
4000	CREP04	1851	1810	2287	490	1621	100	1310	186		
5000	CREP05	1986	1977	2390	490	1756	100	1445	245		
6000	CREP06	2586	2202	2114	490	2361	100	2017	328		
8000	CREP08	2586	2202	2700	490	2361	100	2017	380		1 x CA10M510KG-3
10000	CREP10	2840	2490	3378	600	2140	160	2540	550	RH600 (300 mm)	3 x CA10M10T
12000	CREP12	2840	2490	3928	600	2140	160	2540	631		
15000	CREP15	2840	2490	4782	600	2140	160	2540	747		
20000	CREP20	2840	2490	6232	600	2140	160	2540	896		

Les cotes sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées sans préavis.

ACCESSOIRES ET OPTIONS



Rehausse à visser
RH500-EP



Rehausse à poser
RH600



Ceinture
CA10M10T



Ceintures
CA10M510KG

FILTRATION UV GERMICIDE

* La réutilisation des eaux de pluie pour le **lavage** est **autorisée sous réserve d'un traitement adapté de l'eau de type filtration UV germicide.**

Hydreal vous propose un système avec double filtrage - 5 & 20 µm - ainsi qu'un dispositif UV de 55 W.
Si besoin nous consulter.
Réf. FUVCREP



ENTRETIEN ET GARANTIE

Nettoyage de l'ensemble des filtres (panier de filtration) & **vérification** de l'état de la crépine d'aspiration (accessible en soulevant le panier par les poignées), 2 fois par an.

Vidange complète & nettoyage de l'intérieur de la cuve, une fois par an. (s'assurer à l'aide du piézomètre que le niveau de la nappe phréatique ne dépasse pas 1 m par rapport au fond de la cuve).

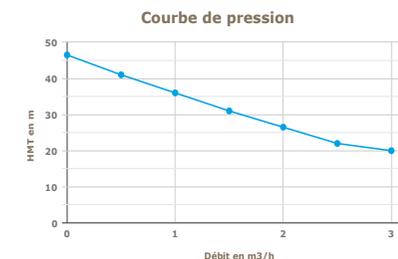
Cuverie : garantie 10 ans, si les conditions de pose et d'installation ont été respectées. La période de garantie débute le jour de la livraison de la CUVE **Hydrostock**.

Pompe immergée ou de surface - PCREP1

- À **immerger dans le fond de la cuve** ou à **installer en surface**, pour usage extérieur tel que l'arrosage ou le lavage de véhicules.
- Pompe **auto-amorçante** à raccorder sur un robinet de puisage, équipée d'une protection contre la marche à sec, d'un régulateur de débit électronique, d'un clapet anti-retour et d'une crépine fixe.
- Fournie avec 10 m de câbles HO7RNF + prise normalisée pour le raccordement électrique ainsi qu'un tuyau flexible de 15 m et un autre de 3 m pour le raccordement à la cuve et une cordelette en nylon de 5 m pour la manutention.



Dimensions Lg x l x H (mm)	Tension (V)	Puissance (W)	Débit max (m ³ /h)	Pression max. (m)	Débit max. (m ³ /h)	Raccord' Hydraulique	Classe de protection	Masse (Kg)
477x226x200	230	900	3	46	3	1"	IP 68	13,5

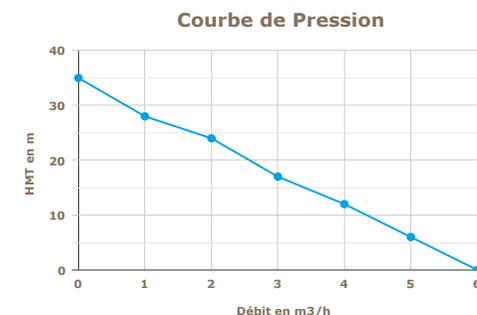


Pompe avec gestionnaire - PCREP2

- À installer **au sol**, pour usage extérieur (arrosage, lavage de véhicules) ou domestique (alimentation WC, lavage*) et à **moins de 12,5 m de la cuve** à eaux de pluie.
- Pompe **auto-amorçante** équipée d'un contrôleur de débit avec protection contre la marche à sec, basculant sur le mode «eau potable», en cas de détection d'un manque d'eau dans la cuve, via l'électrovanne 3 voies 1" reliée à un flotteur à contact (flotteur fourni avec 20 m de câble et contre-poids réglable). Possibilité de forcer le fonctionnement du gestionnaire sur le mode «eau potable» uniquement par le biais d'un interrupteur (pour maintenance de la cuve par exemple).
- **Disconnexion du réseau conforme à la norme EN 1717 type AB** et alimentation en eau potable par une vanne à flotteur.
- Fournie avec tuyau flexible de 15 m (maxi) pour raccordement à la cuve & kit signalétique «eau non potable».



Dimensions Lg x l x H (mm)	Tension (V)	Puissance (W)	Débit max (m ³ /h)	Pression refoul' max. (bar)	Classe de protection	Masse (Kg)	Niveau sonore (dB)	Connexions			
								Conduite eau potable	Conduite refoul'	Conduite aspirat ²	Trop plein Ø ext
500x240x650	230	800	5	3,6	IP 41	22	43	3/4" M	1" F	1" F	DN 70



MANUTENTION SUR LA PARCELLE

Lors du déchargement et de la pose, **les cuves doivent être levées par un moyen de manutention (élingues chaînes - non fournies)** adapté aux caractéristiques dimensionnelles. **Utilisez les anneaux de levage**, prévus à cet effet, **sur le côté ou le dessus de la cuve**.

L'**angle** devra être **< à 30°** par rapport à la verticale.

Veillez à respecter les règles de sécurité en vigueur et à assurer un périmètre de sécurité préservé de toute charge pendant les opérations.



DALLE DE PROTECTION

Dalle de reprise des charges en béton armé obligatoire dans les cas suivants :

- Remblai > à 60 cm au dessus de la génératrice supérieure de la cuve
- Utilisation de rehausse en béton
- Surcharge ponctuelle due au passage de véhicules à - de 4 m de la cuve ou due à des conditions climatiques extrêmes (neige par ex.)

Cette dalle devra prendre appui tout autour de la fouille sur le terrain stabilisé et/ou non remué. A placer au niveau de l'amorce de rehausse, sans être solidaire de cette dernière.

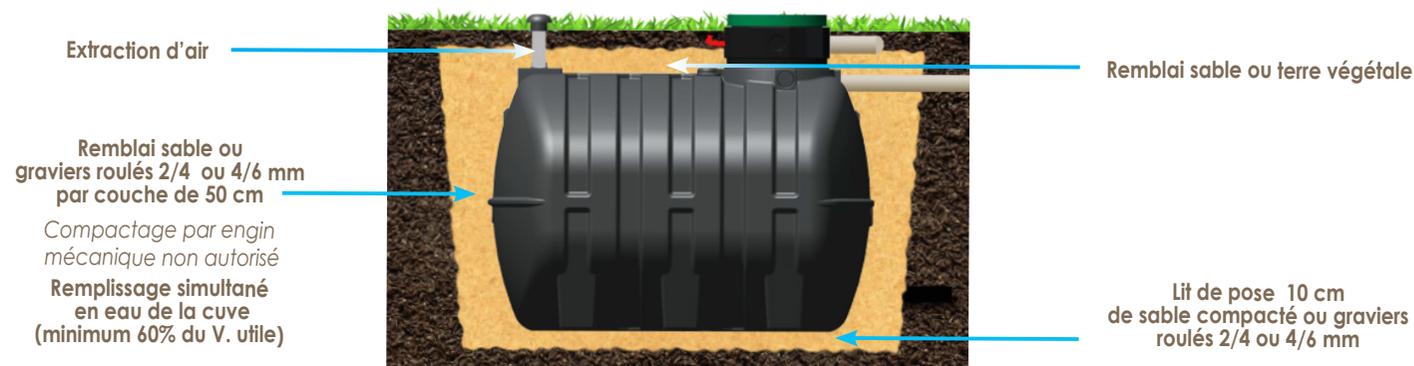
RÉALISATION DE LA FOUILLE

Le dispositif doit être enterré. La profondeur de fouille étant > à 1,30 m, la protection des opérateurs doit être assurée conformément à la réglementation en vigueur.

Le terrassement doit être réalisé de manière à obtenir 30 cm minimum d'espace tout autour de la cuve en tenant compte de l'espacement minimum de 1 m entre chaque fouille afin de conserver des parois de fouille stables. Le merlon de terre devra se situer à au moins 4 m.

Le fond de fouille doit avoir les propriétés mécaniques le rendant apte à recevoir l'ouvrage. Tous les éléments rencontrés en fond de fouille et susceptibles de constituer des points durs, tels que roches, vestiges de fondations, doivent être enlevés.

POSE EN TERRAIN NORMAL



POSE EN PRÉSENCE DE NAPPE PHRÉATIQUE

Pendant les travaux, **maintenir la nappe sous le niveau du radier**.

